



Conseil des délégués élémentaire

Compte rendu du vendredi 02 juillet

Présidente de séance : Inés Navarro - directrice argentine

Niveau scolaire : cycle 2 et cycle 3

Lieu : salle de conférences

Durée : réunion de 1h avec chaque cycle : - Cycle 3 de 09:00 à 10:00h
- Cycle 2 de 10:00 à 11:00h

Points traités :

- *Jeux violents et dangereux dans la cour*
- *Disparition d'objets dans la classe et dans la cour*

Déroulement :

Toutes les classes étaient représentées par les élèves délégués.

La directrice ouvre la séance en rappelant quelques règles de fonctionnement qu'on veillera à faire respecter.

- L'ordre du jour est rappelé.
- Les délégués doivent faire un compte rendu oral à leurs camarades en expliquant les décisions qui ont été prises.
- La directrice rédige un compte rendu écrit qui sera distribué aux délégués et affiché dans la classe.

Jeux dangereux et violents dans la cour

Constats :

Cycle 3:

- *Ce sont surtout les plus petits qui font des jeux violents dans la cour.*
- *Difficulté pour trouver un surveillant pendant la récréation du midi, souvent ils n'interviennent pas. Ils ne surveillent pas assez, ils sont tous ensemble et parlent entre eux sans faire attention à ce qui se passe autour.*
- *Souvent l'utilisation des terrains de foot provoque des bagarres entre les élèves qui ne respectent pas les espaces établis : CM1 et CM2 sur les 2 terrains de foot, les CE2 sur le terrain de basket.*
- *La cour est dangereuse car les petits jouent au ballon partout, parfois ces ballons ne sont pas assez dégonflés et provoquent des blessures.*
- *L'endroit le plus dangereux se situe devant l'auditorium, car il y a les escaliers, les bancs et les piliers du préau.*
- *Les petits (aussi le secondaire pendant la récréation du midi) embêtent le cycle 3.*

Cycle 2 :

- *Ils admettent jouer à des jeux violents, mais ce sont les jeux à la mode et ils ne savent pas jouer à autre chose.*
- *Les filles sont souvent embêtées par les garçons et obligées de se défendre (elles tapent ou crachent), elles ne savent pas comment s'en débarrasser.*
- *Les filles voudraient pouvoir jouer à la corde à sauter mais elles sont gênées par les garçons.*
- *Les grands les provoquent et se moquent d'eux.*

Décisions prises

Cycle 3

- *Les délégués des classes de CM2 vont aider les délégués de CP et de CE1 à faire le compte rendu oral dans leurs classes, ils vont essayer de leur faire comprendre que ces jeux sont dangereux pour la santé et qu'ils risquent de finir toujours à l'infirmerie.*
- *Les élèves énervés ou violents doivent être mis à l'écart par un adulte (surveillant, maîtresse, directeurs) pendant quelques minutes afin qu'ils se calment et réfléchissent à leur bêtise.*
- *Il faut respecter les règles des jeux pour éviter de se bagarrer.*

- Les surveillants doivent être plus attentifs, par exemple ne pas permettre que les petits traversent les terrains de foot pendant un match. Faire respecter les limites du terrain de foot.
- Possibilités de faire d'autres jeux que le foot (autres jeux de ballons) dans la cour. Demander aux profs d'EPS.
- Augmenter le nombre de surveillants dans la cour (décision refusée et expliquée par la directrice : nous avons le nombre suffisants de surveillants).

Cycle 2

- Faire des affiches pour inciter les élèves à jouer calmement.
- Faire un coin jeux calmes pour la corde à sauter ou d'autres jeux sans ballon.
- Les surveillants doivent les prendre au sérieux quand ils demandent de l'aide.

Disparition d'objets dans la classe et dans la cour

Constats (pour les deux cycles)

- Des objets divers disparaissent des cartables qui sont laissés dans la cour pendant l'accueil du matin, entre 08:30 et 09:00h, aussi entre 09:00 et 10:00h (pendant le temps d'EPS où les cartables restent dans la cour pendant ce temps), mais SURTOUT pendant les périscolaires qui se font sur les terrains de sport où en dehors de l'école, les cartables restent sous le préau et personne ne les surveille.
- Dans les classes les disparitions sont ponctuelles et ne concernent pas toutes les classes.
- L'horaire d'ouverture de la « salle d'objets trouvés » est très restreint et ne permet pas aux élèves de se renseigner pour savoir si l'objet a été rendu. La directrice rappelle aux élèves que tout objet portant un nom est rendu en main propre à l'enfant. Il est donc important d'écrire son nom et son prénom sur les objets importants.

Décisions prises (pour les deux cycles)

- Augmenter la surveillance dans la cour au moment où il y a des cartables.
- Envisager la possibilité d'un endroit fermé pour ranger les cartables pendant les périscolaires.

- Élargir l'horaire de la salle « objets trouvés », un moment le matin et un autre l'après-midi, à la sortie, pour que les élèves puissent se rendre librement.
- Les délégués des classes de CM1, avec la directrice, trouveront un moment, avant les vacances d'hiver, pour aller dans la salle d'objets trouvés et rendre tous les objets qui sont identifiés à leurs propriétaires.
- Demander à tous ses camarades de classe d'être vigilants et surtout responsables des effets personnels et du matériel qu'ils apportent à l'école
- Conformément au règlement intérieur, il est interdit d'amener à l'école des objets de valeur tels que baladeur, jeux électroniques, etc.
- Communiquer dans les classes les sanctions prévues pour vol d'objets, dans la cour où dans la classe.

- Aucune date n'a été fixée pour le prochain Conseil.
- Le Conseil a évoqué la possibilité de traiter les points suivants lors de la prochaine réunion :
 - *Quand une règle est enfreinte : quelle réparation ? Si ce n'est pas possible : quelle sanction ?*
 - *Rédiger les règles de la cour*